



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 26 FEVRIER 2024

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente)
M Sénécal - M Le Nagard

Assistent : Mme Escroignard (Comité) - M Allard (CTDAP)

Excusée: Mme Bastos

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIER DES CLUBS

Entente BEAUMONT MOURS : Mail du 14 01 24

Pris note de l'adresse du stade pour les rencontres U12/U13. A savoir : Stade Gilles Degenève – Avenue du Président Wilson à BEAUMONT S/OISE

BRUYERES BERNES USM : Mail du 22 02 24

Pris note de votre demande de modification de résultat. La commission transmet au secrétariat pour correction

CERGY PONTOISE FC : Mail du 16 02 24

Pris note de votre réclamation concernant l'amende pour non-réception de feuille de match. Après vérification la commission transmet au secrétariat pour annulation de l'amende. La feuille de match n'était pas parvenue en commission lors la rédaction du PV du 12 02 24

DOMONT FC : Mail 15 02 24

Pris note de votre demande de report de matchs de critérium U12/U13. La commission vous demande d'effectuer les demandes de dérogation vis FOOTCLUBS.

ERMONT AMS : Mail du 16 02 24

Pris note de votre réclamation concernant le tirage du 3^{ème} tour de la Coupe du Comité U12. Après vérification la commission modifie le centre n° 1 et votre équipe 2 remplace l'équipe d'ERMONT ACF 2

FRANCONVILLE FC : Mail du 27 02 24

Pris note de votre information concernant votre équipe qualifiée sur le Festival Foot U13. La commission modifie le n° d'équipe

JOUY FC : Mail du 14 02 24

Pris note de votre explication concernant l'appel de feuille de match n° 27814558 du 27 01 24 – critérium U12/U13 contre BEZONS USO 2

ROISSY US : Mail du 14 02 24

Pris note de votre explication concernant l'appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre du plateau du 13 01 24. Après vérification la commission transmet au secrétariat pour annulation de l'amende.

ST BRICE FC : Mail du 26 02 24

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 02 03 24

St BRICE FC : Mail du 20 02 24

Pris note de votre réclamation concernant la disqualification de votre équipe 1 sur Challenge U11. Après vérification la commission confirme la disqualification de votre équipe 1. La Coupe du Comité U12 et le Challenge U11 sont 2 compétitions différentes. Le joueur Isaac T. est bien considéré comme nouveau joueur sur le 2^{ème} tour du Challenge U11.

VILLIERS FC : Mail du 21 02 24

Pris note de la fermeture de vos installations le 09 03 24. La commission reporte les rencontres U10/U11 au 06 04 24 et U12/U13 au 18 05 24.

Pour la modification d'horaire du centre n° 9 du Festival Foot U13, l'accord des clubs adverses est obligatoire par mail à la commission lundi 5 mars à 16h30 au plus tard. Sinon la commission déplacera le centre.

Hocine RAHMOUNE : Mail du 26 02 24

Mail non traité car non transmis par la messagerie officielle du club



COUPE DU COMITE U12 3^{ème} Tour du 9 Mars 2024

Durée des rencontres :

Poule de 4 : 1 x 20 minutes (sans mi-temps)

Poule de 3 : 2 x 15 minutes

Les 2 premiers de chaque centre seront qualifiés pour le 4^{ème} tour prévu le 6 avril 2024

Les documents concernant l'organisation de ce 3^{ème} tour seront envoyés par courrier postal à la charge des clubs dès le mardi 13 Février 2024. La commission recommande aux clubs recevant de bien vérifier au du secrétariat, l'adresse postale de leur club.

[La commission vous rappelle également l'obligation de respecter l'ordre des rencontres](#)

[La commission rappelle également aux clubs centres que tous les documents concernant la Coupe du Comité U12 doivent être réceptionnés par le secrétariat du DVOF au plus tard le lundi 18 mars 2024 à 16 heures au plus tard sous peine de sanction.](#)

La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation.

Centre 1	Ermont AMS	Centre 2	Montmorency FC	Centre 3	Entente SSG	Centre 4	Garges FCM
	Vauréal FCM 1		St Brice FC 1		St Leu FC 1		Garges FCM 2
	Cergy-Pontoise FC 1		Montmorency FC 1		Cergy-Pontoise FC 2		Montigny FC 1
	Ermont AMS 2		St Ouen AS 1		Entente SSG 1		Villiers le Bel FC 2
	Persan US 2		Ecouen FC 1		Villiers le Bel FC 1		ES Herblay 1

Centre 5	Bezons USO	Centre 6	Goussainville FC	Centre 7	Argenteuil RC	Centre 8	Deuil Enghien FC
	Gonesse RC 1		Goussainville FC 1		Vauréal FCM 2		Cormeillais ACS 2
	Sarcelles AAS 3		Franconville FC 1		Persan US 1		Deuil-Enghien FC 2
	St Brice FC 2		RC Argenteuil 2		Bezons USO 3		Cergy-Pontoise FC 3
	Bezons USO 1		Ecouen FC 2		RC Argenteuil 1		Sarcelles AAS 2



FESTIVAL FOOT U13 2^{ème} Tour du 9 Mars 2024

Durée des rencontres :

Poule de 4 : 1 x 20 minutes (sans mi-temps)

Poule de 3 : 2 x 15 minutes

Le 1^{er} premier de chaque centre sera qualifié pour la Finale du Festival Foot U13 prévue le 6 Avril 2024 (une seule équipe par club maximum)

Les documents concernant l'organisation de ce 3^{ème} tour seront envoyés par courrier postal à la charge des clubs dès le mardi 13 Février 2024. La commission recommande aux clubs recevant de bien vérifier au du secrétariat, l'adresse postale de leur club.

[La commission vous rappelle également l'obligation de respecter l'ordre des rencontres](#)

[La commission rappelle également aux clubs centres que tous les documents concernant la Coupe du Comité U12 doivent être réceptionnés par le secrétariat du DVOF au plus tard le lundi 18 mars 2024 à 16 heures au plus tard sous peine de sanction.](#)

La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation.

Centre 1	Gonesse RC	Centre 2	Soisy-AM FC	Centre 3	Cergy-Pontoise FC	Centre 4	Eragny FC
Gonesse RC 3		Soisy AM FC 3		Cergy-Pontoise FC 3		Eragny FC 1	
St Ouen AS 3		Soisy AM FC 1		Cergy-Pontoise FC 2		Parmain AC 1	
Entente SSG 3		Jouy FC 1		Osny FC 1		Sarcelles AAS 1	
Entente Beaumont-Mours 1		Bouffémont AC 1		Soisy A M FC 2		Vauréal FCM 1	
Centre 5	Marly ES	Centre 6	Cosmo Taverny	Centre 7	Groslay FC	Centre 8	EES Herblay
Entente SSG 2		RC Argenteuil 1		St Leu FC 1		ES Herblay 1	
Entente SSG 1		Cosmo Taverny 1		Groslay FC 1		Champagne SFC 1	
Cergy-Pontoise FC 1		Osny FC 2		Argenteuil FC 2		Pontoisienne JS 1	
Marly ES 1		Eragny FC 2		Argenteuil FC 4		Gonesse RC 1	
Centre 9	Villiers FC	Centre 10	Adamois OL	Centre 11	Cormeillais ACS	Centre 12	Sarcelles AAS
Ezanville US 1		Franconville FC 1		Bruyères-Bernes USM 1		Sarcelles AAS 2	
Villiers FC 1		Neuville AS 1		Viarmes-Asnières OL 1		RC Argenteuil 2	
Ermont ACF 1		Thillay ESM 1		Cormeillais ACS 1		Ecouen FC 2	
Menucourt AS 3		Adamois OL 1		St Brice FC 1		Fontenay FC 1	
Centre 13	Franconville FC	Centre 14	Bouffémont &CF	Centre 15	Persan US	Centre 16	Argenteuil FC
Persan US 2		St Brice FC 3		Persan US 1		Ermont AmS 1	
Franconville FC 2		Bouffémont AC 2		Montmagny FC 1		Deuil Enghien FC 1	
Villiers FC 3		Montsoul-Baillet US 2		Garges FCM 1		Argenteuil FC 1	
Montigny FC 2		Bezons USO 3		St Ouen AS 1		Survilliers Avenir 1	



CHALLENGES U10 & U11 3^{ème} Tour du 23 Mars 2024

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF,

Le 3^{ème} tour regroupe les équipes U10 et U11 qualifiées à l'issue du 2^{ème} tour

Les documents concernant l'organisation de ce 2^{ème} tour seront envoyés par courrier postal à compter du Mardi 5 MARS 2024. Le règlement peut être consulté sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 1^{er} AVRIL 2024 à 16 Heures dernier délai

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation

Nous vous rappelons que tous les joueurs doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclubs lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents de cette compétition avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.

Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.

Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé aux tours précédents des Challenges, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).

En revanche, dans le cas où un même tour des Challenges se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin

Début de la Jonglerie à 9h30

Début des rencontres à 10h00

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : 1 x 16 minutes (sans mi-temps)
- Poule de 3 : 2 x 12 minutes

L'équipe qui termine 1^{ère} de chaque centre sera qualifiée (après vérification par la Commission Foot Animation) pour la Finale Départementale qui aura lieu le Samedi 27 Avril 2024

1 seule équipe par club ne peut être qualifiée comme le prévoit le règlement



CHALLENGE U10

Article 7 - Qualification Challenge U10

U11 Filles : nées en 2013

U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2014

U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2015 dans la limite de **3 par équipe**.

La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

**Pour ce 3^{ème} tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée impérativement avant le début des rencontres.
Le port des protège-tibias est obligatoire pour cette épreuve de jonglerie ainsi que lors des rencontres.**

Centre 1	Argenteuil FC	Centre 2	Ermont AMS	Centre 3	Cergy Pontoise FC	Centre 4	Adamois Ol
Bruyères Bernes USM 1		Argenteuil RC 3		St Leu FC 3		Adamois OL1	
St Ouen AS 1		Argenteuil RC 2		Argenteuil RC 1		Groslay FC 1	
Argenteuil FC 1		Entente Beaumont Mours 1		Cergy Pontoise FC 1		Ecouen FC 1	
Argenteuil FC 2		Ermont AMS 1		Cergy Pontoise FC 2		Ecouen FC 4	
Centre 5	St Brice	Centre 6	Montmangy FC	Centre 7	Franconville FC	Centre 8	Entente SSG
St Brice FC 2		Sarcelles AAS 2		Villiers FC 2		Cormeillais ACS 1	
Menucourt AS 1		Sarcelles AAS 4		Entente MMB 1		Osny FC 1	
Sarcelles AAS 3		Fosses UF 1		Franconville FC 1		Entente SSG 1	
Sarcelles AAS 1		Montmagny FC 1		Franconville FC 2		Entente SSG 4	

CHALLENGE U11

Article 7 - Qualification Challenge U11

U12 Filles : nées en 2012

U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2014 et 2013

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

La participation de joueur(se)s U9 est interdite sous peine de disqualification.

Centre 1	Argenteuil RC	Centre 2	Soisy AM FC	Centre 3	Sarcelles AAS	Centre 4	Eragny FC
Cergy Pontoise FC 1		Soisy AM FC 2		Ermont ACF 1		Sarcelles AAS 3	
Jouy FC 1		Soisy AM FC 1		Eaubonne CSM 1		Sarcelles AAS 1	
Argenteuil RC 2		ES Herblay 1		Sarcelles AAS 4		Eragny FC 3	
Argenteuil RC 1		Viarmes Asnières OL 1		Sarcelles AAS 2		Vauréal FCM 1	
Centre 5	Ezanville US	Centre 6	Gonesse RC	Centre 7	St Leu FC	Centre 8	St Ouen AS
Ezanville US 1		Gonesse RC 1		Goussainville FC 1		St Ouen AS 1	
Cormeillais ACS 1		Franconville FC 1		Goussainville FC 2		St Prix ES 1	
St Brice FC 3		Villiers FC 1		Entente SSG 1		Cosmo Taverny 1	
St Brice FC 1		Villiers FC 2		St Leu FC 2		Cosmo Taverny 2	



MATCHS CRITERIUM REMIS

SAMEDI 6 AVRIL 2024

CRITERIUM U10 & U11 AVENIR

VILLIERS FC vs ERAGNY FC: match n° 27784489 – criterium U11 Avenir

VILLIERS FC vs ERAGNY FC: match n° 27784053 – criterium U10 Avenir

CRITERIUM U10/ U11

VILLIERS FC vs FRETTOISE ES: matches n° 27828259 - 27786794

SAMEDI 18 MAI 2024

CRITERIUM U12/U13

VILLIERS FC vs VAUREAL FCM : matches n° 27815098 – 27815135 – 27815203 & 27815307 – criterium U12/U13

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U9 Niveau 2 du 13 01 24

COURDIMANCHE AS : 1^{er} appel de feuille récapitulative de plateau U9 niveau 2 du centre n° 8 à COURDIMANCHEAS du 13 01 24

PLATEAU U6/U7 du 03 02 24

VEXIN AS : 1^{ER} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 3 à CERGY PONTOISE FC du 03 02 24

BEZONS USO : 1^{ER} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 6 à ES HERBLAY & sur centre 7 à CORMEILLAIS ACS du 03 02 24

CORMEILLAIS ACS : 1^{ER} appel de la feuille récapitulative du centre et feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 du centre 7 à CORMEILLAIS ACS du 03 02 24

GROSLAY FC : 1^{ER} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 10 à MONTMAGNY FC du 03 02 24

VILLIERS FC : 1^{ER} appel de la feuille récapitulative du centre et feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 du centre 14 à VILLIERS FC ainsi que les feuilles de présence des clubs de DEUIL ENGHIEEN FC & GARGES FCM du 03 02 24

DEUIL ENGHIEEN FC : 1^{ER} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 14 à VILLIERS FC du 03 02 24

GARGES FCM : 1^{ER} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 14 à VILLIERS FC du 03 02 24

ARGENTEUIL RC : 1^{ER} appel de la feuille récapitulative du centre et feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 du centre 15 à ARGENTEUIL RC ainsi que les feuilles de présence du club de FRANCONVILLE FC du 03 02 24



FRANCONVILLE FC : 1^{ER} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 15 à ARGENTEUIL RC du 03 02 24

GONESSE RC : 1^{ER} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 17 à GOUSSAINVILLE FC du 03 02 24

MARCOUVILLE CITY CPA : 1^{ER} appel de la feuille récapitulative du centre et feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 du centre 18 à MARCOUVILLE CITY CPA ainsi que les feuilles de présence du club de MAGNY FC du 03 02 24

MAGNY FC : 1^{ER} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 18 à MARCOUVILLE CITY CPA du 03 02 24

MONTMORENCY FC : 1^{ER} appel de la feuille récapitulative du centre et feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 du centre 18 à MONTMORENCY FC ainsi que les feuilles de présence du club de l'ENTENTE SSG du 03 02 24

ENTENTE SSG : 1^{ER} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 18 à MONTMORENCY FC du 03 02 24

THILLAY ESM : 1^{ER} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 25 à VIARMES ASNIERES OL du 03 02 24

SARCELLES AAS : 1^{ER} appel de la feuille récapitulative du centre et feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 du centre 26 à SARCELLES AAS ainsi que les feuilles de présence du club de PERSAN US du 03 02 24

PERSAN USO : 1^{ER} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/JU7 sur centre n° 26 à SARCELLES AAS du 03 02 24

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U8 Niveau 2 du 13 01 24

PIERRELAYE FC : 2^{ème} appel de feuilles récapitulative et de présence de vos joueurs U8 niveau 2 sur centre n° 12 à PIERRELAYE FC ainsi que les feuilles de présence du club de ST OUEN AS du 13 01 24

PLATEAU U9 Niveau 2 du 13 01 24

CHAMPAGNE SFC : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 1 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS du 13 01 24

PERSAN US : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 1 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS du 13 01 24

FRANCONVILLE FC : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 2 à ERMONT ACF du 13 01 24

ST LEU FC : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 3 à ARGENTEUIL FC du 13 01 24

PERSAN US : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 5 à BRUYERES BERNES USM du 13 01 24

FRANCONVILLE FC : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 9 à ECOUEN FC du 13 01 24



CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de feuille présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 10 à GAFEPB du 13 01 24

COSMO TAVERNY : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 15 à ARGENTEUIL RC du 13 01 24

GONESSE RC : 2^{ème} appel feuille présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 15 à ARGENTEUIL RC du 13 01 24

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

CRITERIUM U10/U11

FOSES UF 1 – 2 – 3 & 4 : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 27808259 – 27808312 - 27808357 & 27808530 du 10 02 24 – critérium U10/U11 série 4 contre SOISY AM FC 3 – 4 – 5 & 6

FRANCONVILLE FC 5 : 1^{er} appel de feuille de match n° 27808720 du 10 02 24 – critérium U10/U11 série 4 contre Entente SSG 9

AMENDES

MONTSOULT BAILLET US 1 : Non réception après 2 relances de feuille de match n° 27787020 du 03 02 24 – critérium U10/U11 série 2 contre DOMONT FC 2

Amende : 30€

FOSES UF 1 – 2 – 3 & 4 : Non réception après 2 relances de feuilles de matchs n° 27808232 – 27828554 – 27808330 & 27808503 du 03 02 24 – critérium U10/U11 série 4 contre GROSLAY FC 1 – 2 – 3 & 4

Amende : 30€ x 4 = 120€

FONTENAY FC 1 & 2 : Non réception après 2 relances de feuilles de matchs n° 27809401 & 27809446 du 03 02 24 – critérium U12/U13 série 2 contre GOUSSAINVILLE FC 1 & 2

Amende : 30€ x 2 = 60€

VILLIERS FC 5 : Non réception après 2 relances de feuilles de matchs n° 27815298 du 03 02 24 – critérium U12/U13 série 4 contre CERGY PONTOISE FC 5

Amende : 30€

APPEL A CANDIDATURE

La Commission Foot Animation est à la recherche d'un club pour l'organisation de la Journée Nationale U6 & U7

Celle-ci aurait lieu le samedi 8 juin (matin & après-midi) & Dimanche 9 Juin 2024 (matin).

Le club devra disposer de 2 terrains de foot à 11 (minimum) et 4 vestiaires (en libre-service) sur la même enceinte

Merci d'envoyer un mail rapidement à la commission Foot Animation



FINALES DEPARTEMENTALES

Finale Départementale du Festival Foot U13 & U13F le samedi 6 avril 2024 à ST BRICE FC

Finale Départementale des Challenge U10 & U11 le samedi 27 avril 2024 à GONESSE RC

Finale Départementale de la Coupe U12 le mercredi 8 mai 2024 à VILLIERS FC

Prochaine Réunion LUNDI 4 MARS 2024